

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 7 février 2020

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 7 FÉVRIER 2020

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) s'est réunie le vendredi 7 février 2020 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

- création d'un ensemble commercial « **Espace Rousseau** » d'une surface totale de vente de **3 788 m²**, sis 72-74 avenue du Général de Gaulle à SAINT-AMAND-MONTROND (18200).

Déposée par : SARL **LA FONCIÈRE SAINT-AMANDOISE**, sise 9 route de Bourges à SAINT-AMAND-MONTROND (18200).

Surface de vente demandée : **3 788 m²**.

La CDAC a émis un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation par :

- **9 avis favorables**
- **1 avis défavorable**

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher